



VILLE D'ACTON VALE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 07 JUILLET 2008

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le septième jour du mois de juillet de l'an deux mille huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Jean-Yves Chagnon, conseiller district no. 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Juliette Dupuis

Monsieur Pierre Dionne, OMA, directeur général et Madame Rita Parent, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

IL A ÉTÉ EXTRAIT CE QUI SUIT :

Rs.2008-07-210

RÉSOLUTION RELATIVE AU MAINTIEN DU SERVICE POSTAL ET UNIVERSEL.

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Jean-Yves Chagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population,

Que la Ville d'Acton Vale transmette une copie de la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes au 330 rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1A 0N5 ainsi qu'à la députée du comté du St-Hyacinthe, madame Ève-Mary Thai Thi Lac

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Donné à Acton Vale, ce 09 juillet 2008.

CERTIFIÉ COPIE CONFORME



Rita Parent, OMA
Greffière